



COMMISSION RÉGIONALE
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vos réf. : DATU/DAO/JPVR/MDa/EM/JP/SAR/PC93/20.04.09/1043

Nos Réf. : 09/CRAT A.249-AA

AB

Le 26 juin 2009

DGO4 - Direction de l'aménagement
opérationnel

Monsieur Michel DACHOUFFE

Directeur

Rue des Brigades d'Irlande, 1

5100 JAMBES

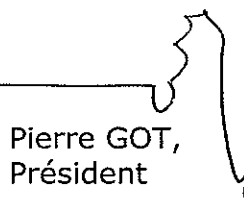
**Objet : Site à réaménager SAR/PC93 dit « Produits pour l'agriculture
Brichart » à WALCOURT- avis au sujet de l'arrêté provisoire**

Monsieur le Directeur,

La CRAT a bien reçu votre demande relative à l'objet repris sous rubrique en date du 30 avril 2009.

Sur proposition de sa section « Aménagement actif », la CRAT émet, en date du 26 juin 2009, un avis favorable sur le projet d'arrêté reconnaissant provisoirement le périmètre du site à réaménager SAR/PC93 dit « Produits pour l'agriculture Brichart » à WALCOURT. Elle s'interroge toutefois sur l'exclusion du périmètre de la parcelle 67 située au sud de celui-ci.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.


Pierre GOT,
Président